

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2020

Convocation du 10 janvier 2020

Présents : Mrs POTHIER Jean-Claude, HAMON Pascal, FRONDAS Olivier, LAGENESTE Jean-Paul, MAZURE Serge, SENETAIRE Gabriel, TACHON Christophe et, Mme DEPALLE Marie-Claude,
Absentes excusées : Mmes RIBES Martine, POUYET Ingrid, GRIVOT Elodie, Marie-Hélène BOURDIER (procuration à M. SENETAIRE Gabriel)
Absents: Mrs. DUMET Cédric, MARTINEZ Abdou

Compte rendu du 11 décembre 2019

Approbation à l'unanimité des membres présents.

Travaux Lagune

L'épandage des boues se fera en juillet ou août car actuellement les parcelles sont ensemencées.

Personnel Communal

- **Mme CORNIL Jocelyne** : en arrêt de travail jusqu'au jeudi 23 janvier 2020, elle est remplacée par Melle CAILLOT Emily pour la garderie, contrat de 22 heures 50 pour les 4 jours de travail.
- **M. TOMBEUR Bertrand** : A transmis une demande de mise en disponibilité pour raison personnelle, d'une durée d'un an renouvelable sur 5 ans, à compter du 1^{er} avril 2020. Des offres d'emploi seront déposées sur les sites du Pôle emploi et emploi-territorial.

MNT : Assurance pour le maintien de salaire des agents : suite au changement de mutuelle à compter du 1^{er} janvier 2020 (convention avec le Centre de Gestion), Mme CORNIL étant en mi-temps thérapeutique n'a pas pu adhérer à « Mutuelle Prévoyance » mais conserve ses droits à la MNT.

INSEE : Nomination d'un correspondant communal

La commune fait partie depuis le 1^{er} janvier 2020 des zones enquêtées par l'INSEE, Mme DEPALLE Marie-Claude a été nommée correspondant communal de l'INSEE pour les enquêtes auprès des ménages.

Auvergne Habitat : Monsieur le Maire a été désigné représentant de la commune auprès de la commission d'attribution des logements.

Vichy Communauté : Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Le Conseil communautaire de Vichy Communauté a validé le 5 décembre 2019, l'arrêt du règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI).

Association Entente Sportive de St Etienne de Vicq Bost

Demande l'installation de filets pare ballons à l'arrière des buts. Le courrier sera transmis à la Communauté de Communes qui a la compétence pour les terrains de sport.

Etude d'inventaire des zones humides

M. Olivier FRONDAS a été désigné référent communal pour cette étude.

Questions diverses

- La SACEM propose un forfait annuel pour les collectivités de 150 €, le conseil a décidé de ne pas adhérer.
- Plusieurs associations (APF, AFSEP, Restos du Cœur) ont fait des demandes de subvention pour l'année 2020, le conseil municipal a refusé.
- Prix Emile-Mâle, le conseil municipal a décidé de ne pas participer à ce prix.

Chemin de « La Chaise »

Pour la cession du chemin de la Chaise, M. Alain LORIOLE a été nommé commissaire enquêteur. L'enquête a débuté le 15 janvier et se termine le 29 janvier. Les frais seront à la charge de M. et Mme GIRAUD.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 28 février 2020 à 20 heures 30 en mairie.